RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents

SOMMAIRE

1 LE SIAGA 3

1.1 RAPPELS 3

1.1.1 Historique 3

1.1.2 Les compétences statutaires 3

1.1.3 Démarches contractuelles 3

1.2 L'ORGANISATION DU SIAGA 4

1.2.1 Les élus 4

1.2.2 Le personnel technique et administratif 4

2 LES REUNIONS EN 2016 4

2.1 ASSEMBLEES GENERALES : 4

2.2 REUNIONS DU BUREAU : 5

3 PRINCIPALES ACTIONS ET ELEMENTS MARQUANTS EN 2016 8

3.1 CONTRAT DE BASSIN GUIERS - AIGUEBELETTE 8

3.2 ACTIONS DE SENSIBILISATION 9

3.2.1 Animations pédagogiques 9

3.2.2 Site internet / Compte Facebook 11

3.2.3 Journal « Guiers-Aiguebelette » et plaquette technique 11

3.3 GESTION DE LA RIPISYLVE 12

3.3.1 Entretien ripisylve 12

3.3.2 Eradication de la Renouée du Japon 15

*3.3.3 Préservation peuplier noir indigène ..... **Erreur ! Signet non défini.***

3.4 ACTIONS DE RESTAURATION MORPHO-ECOLOGIQUE 16

3.4.1 Marché de maitrise d'œuvre 16

3.4.2 Marché de maitrise d'œuvre 17

3.4.3 Animation foncière 18

3.4.4 Schémas globaux de restauration de 3 secteurs 19

3.4.5 Continuité écologique 20

3.5 AUTRES ACTIONS 21

3.5.1 Zones humides 21

3.5.2 Aménagements du Malafossant suite aux dégats d'Orages du 29/07/2014 22

3.5.3 Divers 23

PREAMBULE

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L 5211-39, rend obligatoire, pour les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, d'adresser chaque année (avant le 30 septembre), au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif approuvé par le conseil syndical.

1 LE SIAGA

1.1 Rappels

1.1.1 Historique

Le Syndicat du Guiers a été créé en 1993. D'abord syndicat d'études, il s'est ensuite transformé en syndicat d'études et de travaux.

Il regroupe aujourd'hui 42 communes du bassin versant du Guiers, réparties sur les départements de l'Isère (24 communes) et de la Savoie (18 communes). Ce territoire à dominance d'espaces naturels boisés et d'espaces agricoles présente une population permanente de 39 200 habitants (données 2009). La superficie de ce bassin versant est de 560 km² (hors lac d'Aiguebelette).

1.1.2 Les compétences statutaires

Le syndicat est en charge de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour mettre en œuvre cette compétence, le syndicat est habilité à entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans la perspective :

- D'animer et de coordonner des politiques de gestion et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin versant du Guiers et son aquifère associé ;
- De protéger, restaurer des écosystèmes, zones humides et formations boisées riveraines, du bassin versant du Guiers ;
- De maîtriser et protéger des risques d'inondation par débordement de cours d'eau.

Ces objectifs sont ensuite précisés (cf. arrêté inter-préfectoral n°2012-157-0034).

1.1.3 Démarches contractuelles

Le syndicat a porté l'élaboration et la mise en œuvre d'un 1er contrat de rivière 2000-2005.

Par la suite, un contrat d'objectif a été signé avec la Région Rhône-Alpes pour 3 ans (du 01/09/07 au 31/08/10) permettant ainsi de mobiliser des financements régionaux pour certaines opérations de gestion des milieux aquatiques afin de poursuivre la démarche initiée par le 1er contrat de rivière.

Le syndicat s'est engagé en janvier 2008 pour la mise en œuvre d'un 2ème contrat de rivière. Le contrat de bassin Guiers – Aiguebelette a été signé le 6 octobre 2012 à St Bueil pour une durée de 7 ans.

1.2 L'organisation du SIAGA

1.2.1 Les élus

Chaque commune membre désigne 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour siéger au Conseil syndical. Le syndicat est donc géré par un conseil syndical constitué de 84 délégués.

Suite aux élections municipales de mars 2014, le Conseil syndical a été renouvelé et a élu parmi ses membres un bureau, composé :

- D'un Président : Gérard BLONDON
- De 4 vice-présidents : Louis MONIN-PICARD (en charge des finances, de la comptabilité, de la gestion et des relations avec la trésorerie et les financeurs), Michel BAVUZ (en charge du suivi des travaux), Jacques PICHON-MARTIN (en charge du suivi des travaux), Jean-Pierre OCCELLI (en charge du suivi des actions de communication, d'information et de sensibilisation et de l'observatoire de l'eau)
- Et de 6 membres : Françoise NEGRO, Marie-Jeanne D'HABERES, Christian ALLEGRET, Frédéric GUIGNIER, Jean-Yves MICOUD, Patrice MORTREUIL

Un nouveau règlement intérieur a également été approuvé lors du conseil syndical du 19/06/14. Ce règlement précise, d'une part les modalités d'organisation du syndicat et rappelle d'autre part les dispositions qui s'imposent en matière de fonctionnement du conseil syndical.

3 commissions thématiques (travaux amont, Travaux aval et Communication/Sensibilisation) et la commission d'appel d'offres ont également été constituées.

1.2.2 Le personnel technique et administratif

Le personnel est constitué de 5 salariés à temps plein :

- Didier GIRARD, technicien de rivière
- Olivier MAURIN, adjoint administratif
- Aurélien VILLARD, animateur pédagogique
- Cécile VILLATTE, animatrice contrat de bassin
- Thibaud WYON, chargé de mission Zones humides – Foncier

2 LES REUNIONS EN 2016

2.1 Assemblées générales :

Conseil syndical du 2 février 2016 :

- Approbation du PV du conseil syndical du 09/12/15

- Approbation du Compte de gestion et du compte administratif 2015 faisant apparaitre :
  - Un excédent de fonctionnement de 26 275,44 €
  - Un excédent d'investissement de 6 222,44 €

  Et compte tenu des résultats des exercices précédents, un résultat de clôture de :
  - + 274 208,18 € en fonctionnement
  - + 408 083,58 € en investissement
- Participations communales (+3% par rapport à 2015) et budget primitif 2016 équilibré à 1 030 131 € en fonctionnement et 2 632 694 € en Investissement
- Délibérations :
  - Autorisation le bureau à solliciter les financements pour les actions inscrites au BP2016
  - Autorisation donnée au Président pour solliciter l'aide de l'Agence de l'eau dans le cadre d'un appel à projet
  - Autorisation donnée au Président pour solliciter les aides financières du Conseil départemental de l'Isère et de la commune de St Jean d'Avelanne pour l'opération Malafossant
- Compte rendu des réunions du bureau et des commissions
- Questions diverses

Conseil syndical du 14 juin 2016 :

- Approbation du PV du conseil syndical du 02/02/16
- Comité de rivière du 17 juin 2016 : présentation du bilan intermédiaire, validation des inscriptions budgétaires et des actions sous maitrise d'ouvrage SIAGA pour la seconde période
- Approbation du rapport d'activité 2015 du syndicat
- Désignation de l'attributaire du marché de travaux à bons de commande
- Restitution du travail du groupe de travail urgence
- Délibération « remise en état du Malafossant à Saint Jean d'Avelanne »
- Modification de la délibération CS-2014-14 relative aux indemnités des élus
- Compte-rendu des réunions du bureau syndical et des commissions thématiques
- Questions diverses

Conseil syndical du 27 décembre 2016 :

- Approbation du PV de l'assemblée Générale du 14/06/16
- Débat d'orientation budgétaire 2017
- Emprunt
- Modification de la méthode de reprise des amortissements
- Présentation du RIFSEEP
- Modification du tableau des emplois
- Compte-rendu du bureau et des commissions
- Questions diverses

2.2 Réunions du bureau :

Bureau syndical du 19 janvier 2016 :

- Préparation du prochain conseil syndical pour le vote du BP2016
- Présentation du marché de travaux de restauration morpho-écologique pour St Laurent du Pont, Entre deux Guiers, Aoste, …

- Compte-rendu des commissions et réunions du groupe de travail « urgence »
- Questions diverses : plan de gestion hydraulique concerté de l'Herretang, pépinière, demande ponctuelle de Pommiers la Placette

Aucune délibération n'a été prise.

Bureau syndical du 10 février 2016 :

- Demande de subventions suite au vote du budget pour les dossiers suivants :
  - Acquisition foncière du St Laurent du Pont (6 940 € - 80%)
  - Animations zones humides Isère 2016/17 (17 510 €TTC – 90%)
  - Travaux zone humide de La Bauche (25 000 €HT – 80%)
  - Journal et plaquettes – tranche 2 (28 000 €TTC – 80%)
  - Expertise amont sur la Corderie (25 000 €TTC – 80%
  - Barrage du Moulin neuf (60 000 €HT – 80%)
  - Soutien juridique pour la modification des statuts
- Lancement de la démarche vers une modification des statuts pour la prise en compte de GEMAPI
- Compte-rendu de la commission communication
- Questions diverses

Délibérations pour les demandes de subvention prises.

Bureau syndical du 31 mai 2016 :

- Bilan intermédiaire du contrat : comité de rivière, programmation 2ème période
- Préparation Assemblée générale du 14/06/16
- Demandes de subventions suite au vote du budget
- Point d'étape sur la procédure de modification des statuts
- Groupe de travail « travaux d'urgence » : présentation du rapport
- Marché de travaux à bons de commande : état d'avancement, travaux 2016/17, travaux Malafossant, …
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

Délibérations :

- **Demande de subvention pour l'actualisation de l'espace scénographique des Echelles (20 000 €HT – 80%)**
- **Complément animation ZH Savoie (11 365 €TTC – 90%)**
- **Acquisition foncière St Laurent du Pont (6 940 €HT – 80%)**
- **Programme ripisylve 2016/17 (120 000 € - 80%)**
- **Eradication renouée 2016/17 (50 000 €HT – 50% AE + Région)**

Bureau syndical du 6 septembre 2016 :

- Point d'étape sur la procédure de modification des statuts
- Marché de travaux à bons de commande : St Laurent du Pont, Malafossant
  - Démarrage des travaux
  - Demande d'emprunt
- Marché ripisylve : renouvellement
- Veille foncière SAFER et acquisitions foncières sur Entre deux Guiers et St Laurent du Pont
- Plan de gestion des plages de dépôt
- Compte-rendu des commissions

- Questions diverses : sollicitation de l'IRMA pour répondre à un appel à projet sur le thème de la prise de conscience collective de la notion de risque

Aucune délibération n'a été prise.

Bureau syndical du 6 décembre 2016 :

- Point d'étape sur la procédure de modification des statuts, premiers aspects financiers
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP
- Modification du tableau des effectifs
- Mise en place d'une comptabilité d'autorisation de programmes / crédits de paiement
- Débat d'orientation budgétaire et nouvelles modalités de financement de la Région
- Demande d'emprunt
- Ripisylve : renouvellement du marché, bilan de la campagne 2015/16
- Renouée du Japon : bilan de la campagne 2014/15, perspectives
- Etat d'avancement des travaux St Laurent du Pont, St Jean d'Avelanne
- Stratégie et animation foncière : plan de gestion stratégique des zones humides
- Demande de subvention
- Validation de l'ordre du jour du prochain conseil syndical
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Délibérations :

- **Demande de subvention pour les postes – année 2017**
- **Demande de subvention pour les acquisitions foncières sur Entre deux Guiers et st Laurent du Pont (87 088 €HT – 80%)**

La commission « Travaux» s'est réunie (08/11/16) afin de suivre l'état d'avancement des travaux et des projets notamment sur les seuils des Ecoles et du Camping dans la traversée de St-Laurent-Du-Pont. Des réunions complémentaires ont également été organisées pour la mise en œuvre d'une grille de critères pour la prise en compte de travaux d'urgence.

La commission « Communication / Sensibilisation » s'est aussi réunie plusieurs fois (09/02/16 ; 04/08/16 ; 01/12/16) pour le suivi et la mise en œuvre des actions de communication (animations scolaires, site internet / newsletter, journal, plaquettes, …).

En 2016, la CAO s'est réunie plusieurs fois (7/03/16, 25/03/16, 18/05/16, 09/06/16) dans le cadre du marché public de travaux à bons de commande de 1 an reconductible 3 fois pour la réalisation des travaux de restauration morpho-écologiques du contrat de bassin.

Signalons toutefois que les MAPA suivants ont été attribués : marché public à bon de commande d'études géotechniques, marché de services d'insertion et de qualifications professionnelles pour les travaux d'entretien de la végétation de berges et les espaces naturels sur le bassin versant du Guiers, Marché à bon de commande de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs.

Le comité de rivière Guiers et affluents s'est réuni le 17/06/16 à Belmont-Tramonet. Il a notamment permis de présenter le bilan intermédiaire du contrat : rappel du programme d'actions du contrat,

bilan des actions programmées sur la 1ère période, proposition de programmation pour la 2ème période 2017/19.

3 PRINCIPALES ACTIONS ET ELEMENTS MARQUANTS EN 2016

Pour le SIAGA, l'année 2016 a été marquée par la :

- Poursuite des actions sous maitrise d'ouvrage du SIAGA (animations pédagogiques, gestion de la ripisylve, animations zones humides, foncier, …)
- Mise en œuvre opérationnelle des actions de restauration morpho-écologiques avec le marché de travaux à bons de commande et le lancement des 1er travaux sur St Laurent du Pont.

3.1 Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

L'année 2016 a constitué la 4ème année pleine de mise en œuvre du contrat de bassin Guiers – Aiguebelette après sa signature officielle le 06/10/12 soit la dernière année de la 1ère période du contrat.

L'action du SIAGA a consisté notamment à :

- Apporter une assistance technique et administrative aux différents maitres d'ouvrages porteurs d'actions du contrat
- Transmettre les dossiers de demandes de subvention (25 dossiers transmis en 2016)
- Suivre l'état d'avancement du contrat en lien avec les maitres d'ouvrage
- Réaliser le bilan intermédiaire du contrat : bilan des actions réalisées dans le cadre de la 1ère période du contrat, programmation période 2
- Mettre en œuvre les actions sous maitrise d'ouvrage du syndicat.

Le graphique ci-dessous (présenté lors du comité de rivière) présente le bilan financier du contrat à mi-parcours pour chaque volet. A la fin de la 1ère période du contrat, le taux d'engagement prévisionnel s'élèvera à près de 68% mais ce pourcentage global cache de réelles disparités selon les sous-objectifs. On observe en effet des taux d'engagement allant de 0% (cas du volet B3 – Ressource en eau) à 111% (pour le volet B1 – Restauration, entretien des milieux aquatiques).

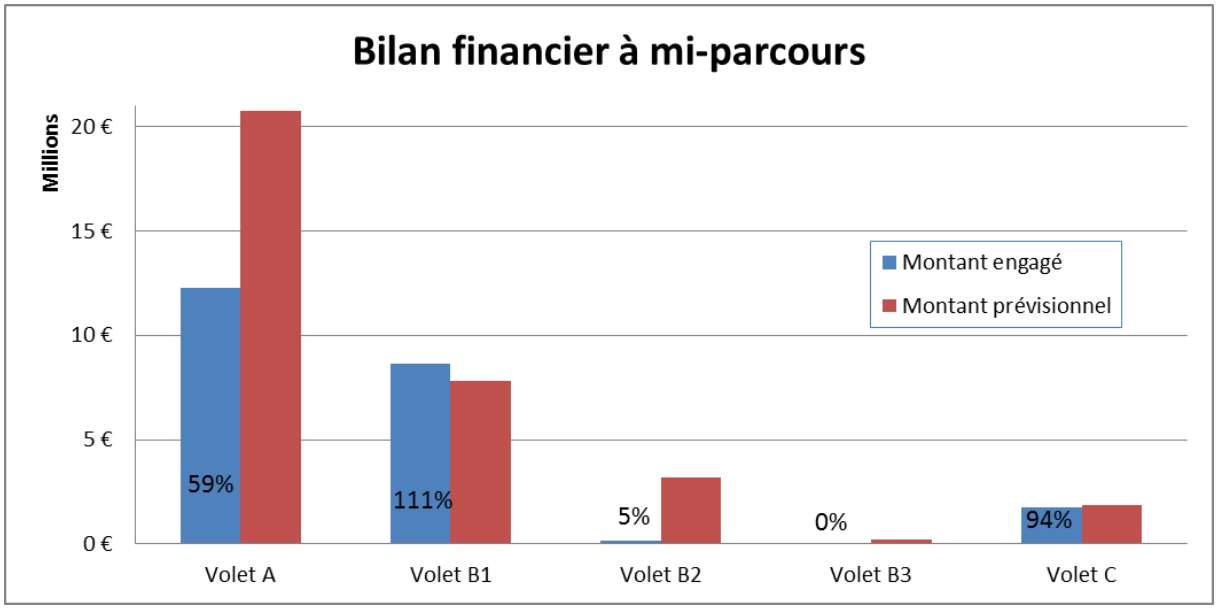

Le bilan intermédiaire a été également l'occasion de redéfinir la programmation de la 2ème période mais cette programmation sera réajustée en fonction des crédits qui seront allouées par les financeurs. En effet, lors du dépôt du bilan intermédiaire, la région n'avait pas encore transmis ses nouveaux critères d'aides pour les contrats de rivière ce qui nous contraint à revoir le programme prévisionnel (les renégociations sont en cours).

3.2 Actions de sensibilisation

3.2.1 Animations pédagogiques

Des animations pédagogiques sur le thème de l'eau sont proposées gratuitement à l'ensemble des classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) des communes du bassin versant et sont réalisées par l'animateur pédagogique du syndicat.

Sur l'année scolaire 2015/16, 30 classes ont pu bénéficier des animations pédagogiques (= 3 animations par classe) soit environ 750 élèves.

Chaque classe a pu bénéficier de 3 animations d'une demi-journée comprenant :

- Deux séances en classe : l'eau sur terre et ses différents usages, le cycle naturel de l'eau, le cycle domestique de l'eau, la notion de bassin versant, pollution et faune du bassin versant
- Une séance en bord de rivière : une pêche aux insectes aquatiques, leur identification, leur cycle de vie, leur sensibilité à la pollution, la notion de chaine alimentaire pour ensuite déterminer le taux de pollution du Guiers et ou de ses affluents (indice IBGN simplifié)

Quelques interventions spécifiques ont été réalisées (une ou deux séance sur les 3) ou sur la découverte du guiers grâce à l'espace scénographique situé aux Echelles.

3.2.2 Site internet / Compte Facebook

Mise à jour périodique du site internet du SIAGA (**www.guiers-siaga.fr**)

- Article divers (points travaux, points animations, vie du syndicat)
- Nouvelles pages du site (observatoire de l'eau, Renouée du Japon)

La fréquentation continue d'augmenter depuis sa mise en ligne en février 2014 malgré quelques petites baisses de temps en temps.

Le temps des visites est de plus en plus long et les nouveaux visiteurs proviennent d'autres sites sur lesquels le SIAGA est cité où grâce à des mots clefs spécifiques au guiers sur les moteurs de recherche.

Création d'un compte Facebook permettant de mettre en ligne les différents travaux menés par le SIAGA et notamment les travaux de restauration morpho-écologique. Certains articles sont directement publiés sur facebook tandis que d'autres sont partagés depuis ceux du site du syndicat.

Les articles mis sur facebook sont souvent partagés par d'autres personnes et permettent de toucher un plus grand nombre de visiteurs potentiels.

3.2.3 Journal « Guiers-Aiguebelette » et plaquette technique

Diffusion en décembre 2016 du numéro 14 du journal du Contrat sur l'ensemble des 51 communes du bassin versant Guiers-Aiguebelette.

Coût global (mise en page, impression à 24 + distribution) : **6 752.30€ TTC** (subventionné à 80% du TTC + participation CCLA).

Réalisation et parution d'une plaquette technique :

- « Le Peuplier noir : une essence emblématique » qui explique l'intérêt de la conservation de cette espèce et son rôle dans la ripisylve.

Coût global (illustrations, impression) : **240€ TTC** (subventionné à 80%).

3.3 Gestion de la ripisylve

3.3.1 Entretien ripisylve

Le programme 2015/2016 a permis de réaliser de nombreux chantiers pour un montant total au de **101 409,87 €TTC** réparti de la manière suivante :

- Travaux d'entretien de la végétation et des ouvrages : 73 860 €
- Travaux de lutte contre les plantes invasives : 15 070 €
- Travaux de revégétalisation : 9 550 €
- Fournitures : 1729.87 €
- Travaux abattage : 1200 €

NB : des dépenses liées à ce programme seront également conduites en 2017 (travaux d'abattage sur l'Herretang , le Guiers Pont de Beauvoisin, le Tiers à la Bridoire).

Ces travaux ont été effectués par 3 équipes de 6 personnes en insertion (Centre Social, ONF PRODEPARE, ACTY Chantier) ce qui a représenté **150 jours** de travail, sur les cours d'eau suivants : Guiers, Guiers Mort, Guiers Vif, Merdaret-Herretang, Ruisseaux de St Christophe, Tiers, Paluel, Ainan et ses Affluents (Crozarieu, Frédière, Gorge, Cascade, combes, Pajolière, Versous), Cozon, Morges de St Franc et de Miribel, Couzon, Herbetan vif, Herbetan mort, Chorolant, Ruisseau du Corbeillers, Maillet, Rieu, Argenette, Ruisseau des Carmes, Guindan, Beauchiffray, Aiguenoire, Aigue-noire, Grenant.

Exemples de réalisation :

- Enlèvement d'embâcles sur Guiers, Guiers Vif, travaux, le Tiers, Paluel, Guiers mort…
- Travaux de diversifications Herretang
- Lutte contre la Renouée du Japon
- Révégétalisation des berges

Entretien des berges travaux de diversification sur l'Herretang

Entretien du ruisseau du Malafossant Commune St Jean d'Avelanne

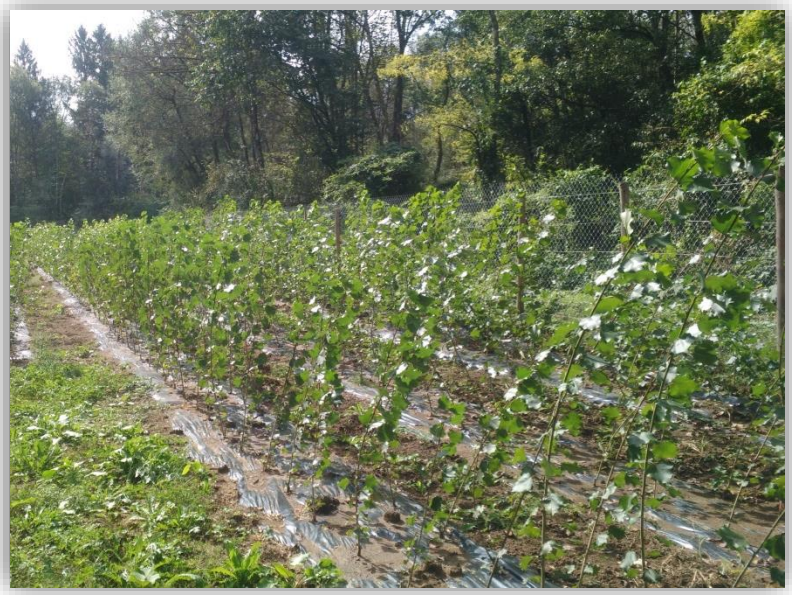

Entretien Pépinière Peuplier noir- Commune Entre deux Guiers

3.3.2 Eradication de la Renouée du Japon

En complément des interventions annuelles de lutte contre la Renouée du Japon (arrachage précoce), un programme spécifique d'éradication a été mis en œuvre sur certains sites.

En 2016, cela a concerné plusieurs sites le long du Tiers sur les communes de La Bridoire et Belmont –Tramonet (17 massifs soit 1217 m²)

Les travaux ont consisté en un décaissement puis un broyage - concassage et une évacuation des terres infestées pour mise sous bâche pendant un minimum de 18 mois (sur un terrain appartenant à la commune de la Bridoire).

Le coût total de ces travaux est de **75 442,5 €HT**, la deuxième tranche de travaux en 2016 s'est élevé à 45 437.5 €HT avec des financements de l'Agence de l'eau, la Région Rhône-Alpes et les Départements.

3.4 Actions de restauration morpho-écologique

3.4.1 Marché de maitrise d'œuvre

Démarrage en 2016 du marché travaux à bons de commande à la mise en œuvre de l'action de restauration morpho-écologique du contrat de bassin (B1-1-3 : Guiers mort à St Laurent du Pont : continuité du seuil des Ecoles (174 458 €HT) et du Camping (236 180 €HT), et le Pile de Pont RD 520 10 493 €HT.

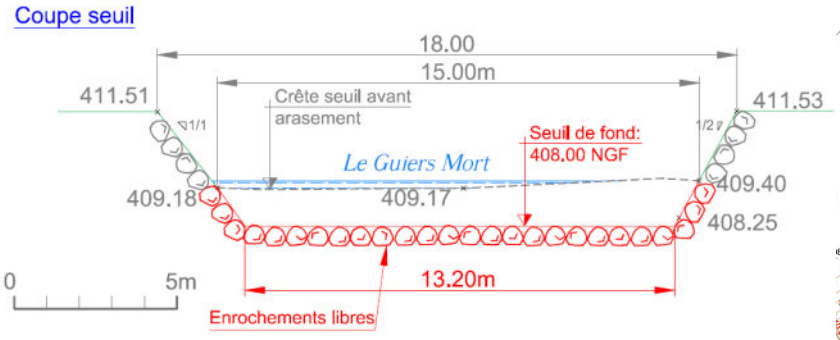

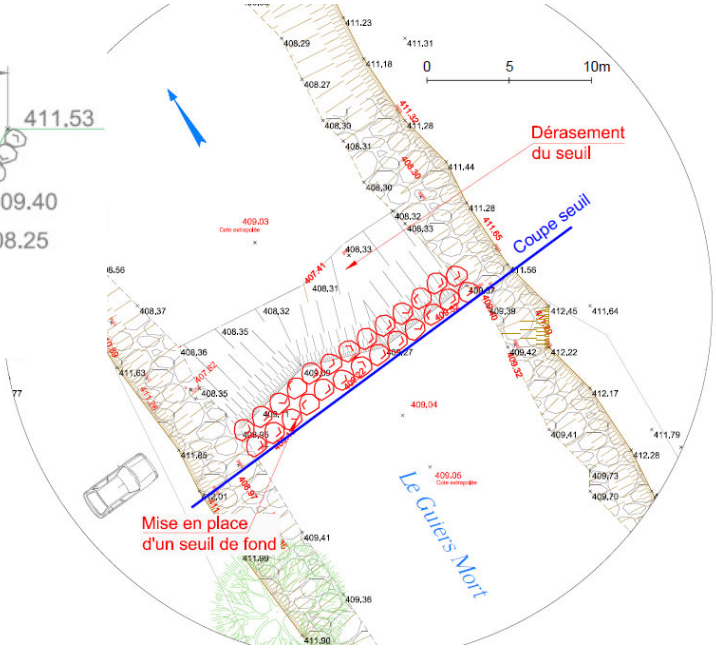

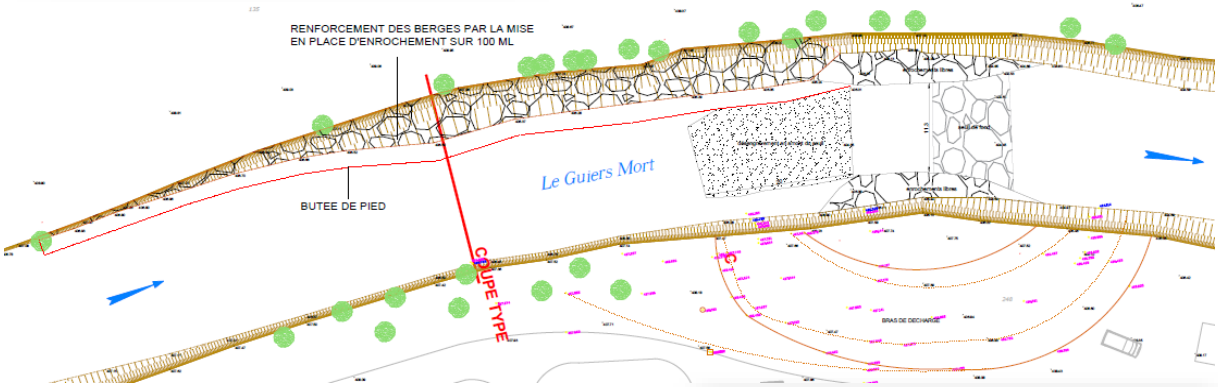

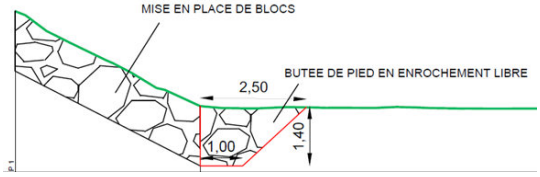

3.4.2 Marché de maitrise d'œuvre

Poursuite en 2016 du marché de maitrise d'œuvre à bons de commande préalable à la mise en œuvre de plusieurs actions de restauration morpho-écologique du contrat de bassin (B1-1-3 : Guiers mort à St Laurent du Pont,B1-1-4 Guiers mort à entre deux Guiers,B1-1-8 : Guiers aval de St Genix au Rhône,B1-1-9 : Ainan au secteur du canal du Moulin,B2-2-1 : Amont de la confluence Merdaret / Chorolant)

Etudes Avant-Projet

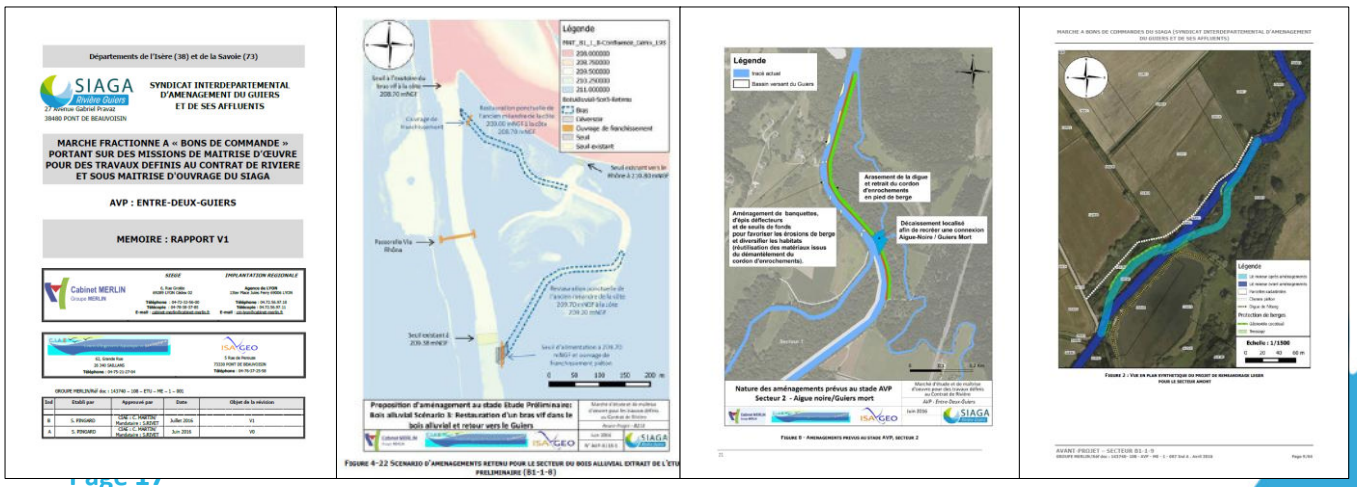

3.4.3 Animation foncière

Une étude de dureté foncière a été menée par la SAFER sur 3 sites (restitution le 09/11/2016) :

- la confluence Merdaret-Herretang / Chorolant à St Joseph de Rivière (action B2-2-1)
- l'Ainan en amont du canal du moulin à St Geoire en Valdaine (action B1-1-9)
- la confluence Guiers / Rhône et le Jasmin à ST Genix sur Guiers (action B1-1-8)

Il s'agit d'une étude préalable en vue de maîtriser les terrains concernés par les travaux de restauration morpho-écologiques inscrits au contrat de bassin Guiers-Aiguebelette. Cette étude a permis d'identifier un potentiel d'acquisition de 10 ha, essentiellement en forêt alluviale. L'opération, d'un montant de 18 120€ TTC a été financée à 80% par l'agence de l'eau et la Région.

L'animation foncière menée par la SAFER et l'EPFL73 s'est poursuivie sur les 2 sites :

- le Guiers Mort dans la traversée de St Laurent du Pont (action B1-1-3)
- le Guiers Mort en amont du Moulin Neuf à Entre-deux-Guiers (action B1-1-4)

Ce travail a permis d'identifier un potentiel d'acquisition de 4 ha et de recueillir 16 promesses de vente, regroupant 24 parcelles pour une superficie d'environ 10 ha. La signature des ventes est prévue en 2017.

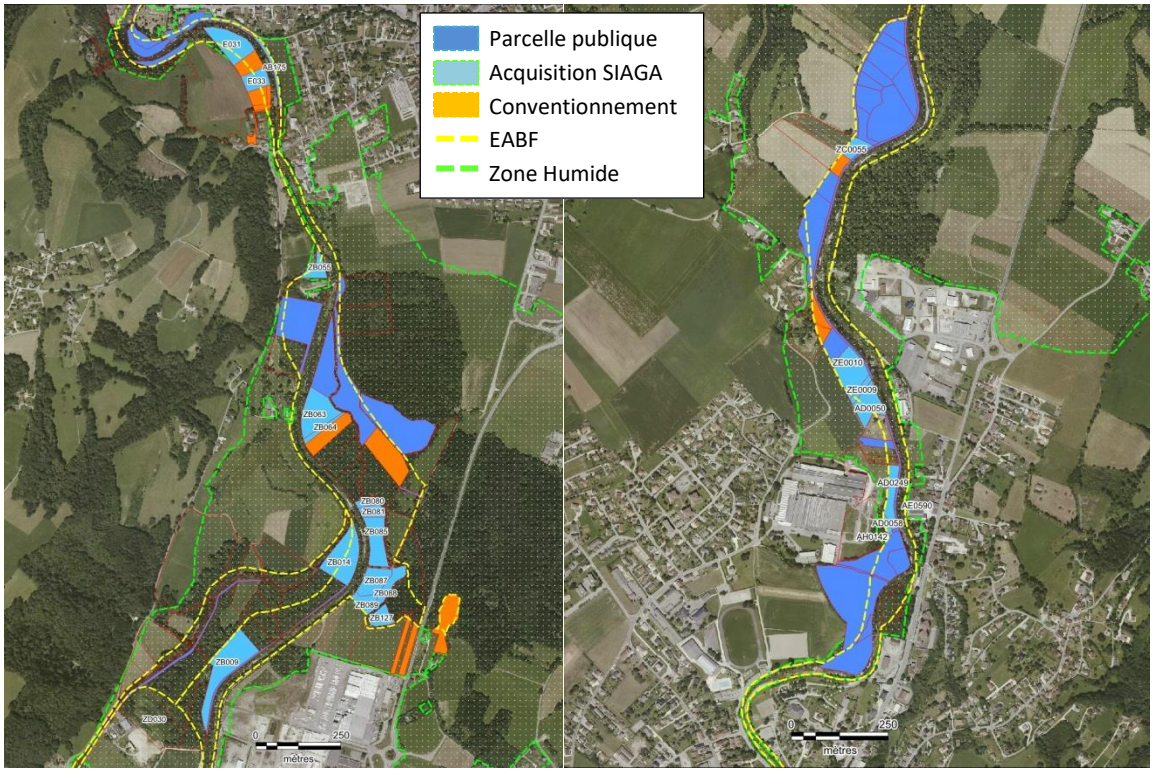

Carte de localisation des acquisitions foncières à Entre-deux-Guiers et St Laurent du Pont

3.4.4 Schémas globaux de restauration de 3 secteurs

Les études préalables au contrat de rivière ont permis d'identifier 3 secteurs spécifiques présentant des enjeux forts en terme hydraulique, morpho-dynamique, milieux, paysagers, … pour lesquels il est pertinent d'étudier les possibilités d'aménagement afin de répondre à ces enjeux. Ces 3 secteurs concernent :

- Le Guiers vif, le Cozon et l'Herbétan vif dans la traversée des bourgs de St Pierre d'Entremont 38 et 73
- Le Guiers à hauteur de la ZA d'Hauterives aux Echelles
- Le ruisseau de Pisserotte de St Pierre de Genebroz aux Echelles.

Cette étude a permis de réaliser :

- Un diagnostic multicritères de chacun des 3 secteurs et définir les objectifs d'aménagement
- De proposer différents scenarii d'aménagement pour chaque secteur
- De définir les avant-projets.

Le montant global du marché (hors options pour la réalisation des dossiers réglementaires) est de 87 970 €HT, financé à 80%.

Le dernier comité de pilotage de présentation des avant-projets est prévu au 1er trimestre 2017.

3.4.5 Continuité écologique

Le SIAGA accompagne une dizaine de propriétaires d'ouvrages dans leurs démarches (techniques et administratives) de mise aux normes vis-à-vis de la continuité écologique. Une rencontre avec 6 propriétaires d'ouvrages a eu lieu le 19 avril, en partenariat avec les DDT, l'ONEMA, l'agence de l'eau et les fédérations de pêche.

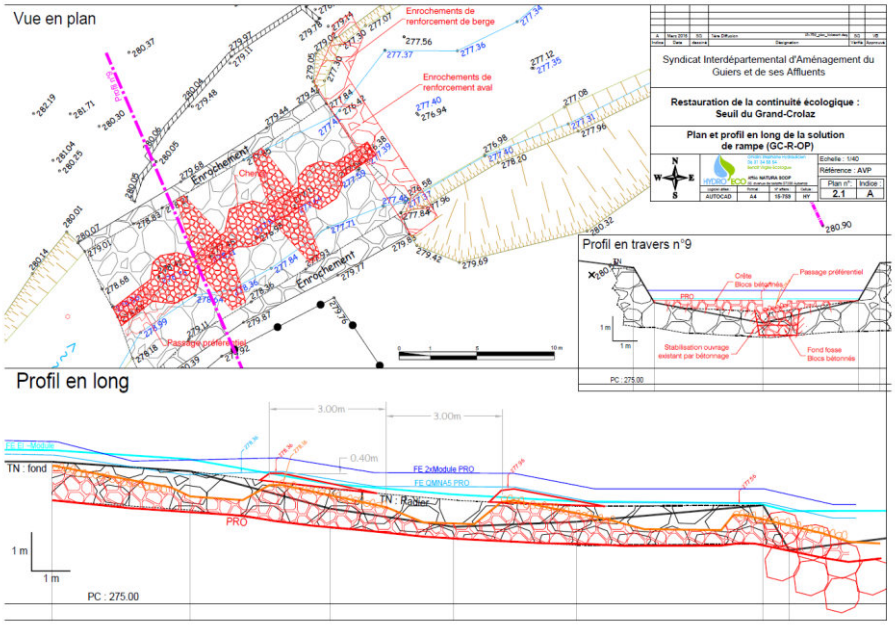

Indépendamment des grands chantiers de restauration morpho-écologique, le SIAGA a poursuivi l'étude de maîtrise d'œuvre (jusqu'au stade d'avant-projet), pour deux des trois ouvrages nécessitant le rétablissement de la continuité écologique (le seuil Baffert sur le Guiers Vif et le seuil du Grand Crolaz sur l'Ainan). L'étude du seuil du Billard sur le Chenavas a été abandonnée pour raison budgétaire.

Plan d'aménagement du seuil du Grand Crolaz sur l'Ainan

Dans le cadre d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SIVG et en partenariat avec le Parc de Chartreuse, le SIAGA a conduit la mise en œuvre du plan de gestion hydraulique concerté du marais tourbière de l'Herretang. 1,7 km de cours d'eau et de fossés ont bénéficié de travaux d'entretien : élagage, fauche et de curage.

Photos de la plage de dépôt des Terpends, avant (gauche) et après (droite) curage

3.5 Autres actions

3.5.1 Zones humides

Les conventions de partenariat avec les CEN 38 et 73 et la CCLA ont été reconduites pour la mise en œuvre de l'appui technique pour la reconquête des zones humides. 4 diagnostics et projets de gestion de site ont été finalisés et présentés :

- Lac de St Julien de Ratz - Restitution sur site le 3 mai
- Les étangs d'Aigunoire à Entre-deux-Guiers - Restitution sur site le 8 mars et en mairie le 11 avril
- Le marais Bonnard à St Béron et Domessin - Restitution en à St Béron les 6 et 24 octobre
- Le marais de La Plagne à Entremont le Vieux - Diffusion en COPIL le 12 mai

L'opération, d'un montant de 52 295€ TTC a été financée à 90% par l'agence de l'eau et la Région.

Les travaux prescrits dans la notice de gestion du vallon humide du château de La Bauche (CEN73 - 2015) ont été réalisé entre le printemps et l'automne par les chantiers d'insertion PRODEPARE. Ces travaux ont consisté principalement en :

- La mise en défens d'un ruisseau à écrevisses autochtones (recul de clôture et pose d'abreuvoirs)
- La restauration de la ripisylve (débroussaillage et plantations) et la suppression de résineux
- Le relèvement des niveaux d'eau par l'installation de micro-seuils

Photos : plantation d'un ripisylve - Installation d'abreuvoirs (avant/après) pour lutter contre le piétinement équin

L'opération, d'un montant de 20 004€ TTC a été financée à 80% par l'agence de l'eau et la Région.

Le SIAGA a également participé aux réunions du COPIL constitué pour l'étude de réaménagement du hameau de La Plagne sur la commune d'Entremont-le-Vieux (comprenant la restauration du marais de La Plagne).

3.5.2 Aménagements du Malafossant

Suite aux dégats d'Orages du 29/07/2014, le SIAGA a pris la maitrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux pour aménager et sécuriser ce secteur. L'objectif des travaux est de stabiliser les berges du cours d'eau et de permettre l'écoulement des crues de retour 50 ans en limitant les effets destructeurs sur les rives à l'avenir.

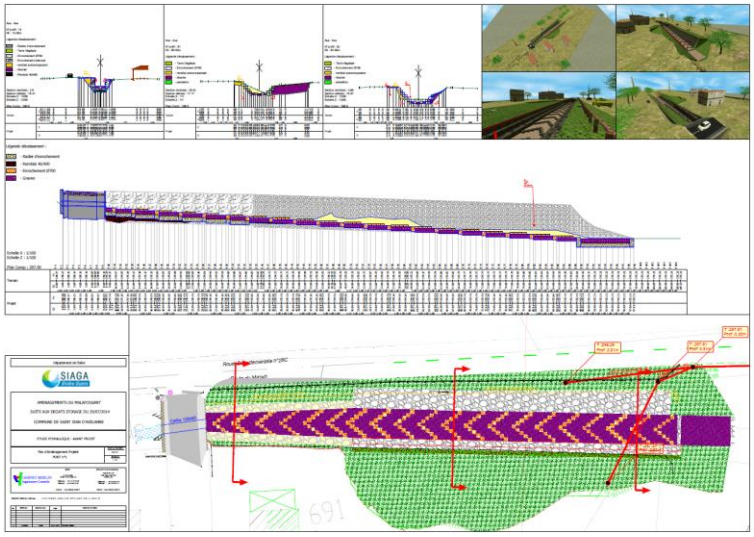

L'objectif de l'opération consiste en :

-Reprofilage du lit du cours d'eau pour retrouver une pente régulière et supprimer la chute d'eau en aval immédiat du pont

-Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval de la zone requalifiée

-Renforcement des berges par enrochement

En complément de ces travaux, les enrochements existant en aval du pont du cimetière, de Pré St Jean, du chemin de l'école et les fondations du pont du cimetière, seront également remis en état pour éviter des dégradations ultérieures sur ces secteurs.

L'estimation de ces travaux est de **574 000 €HT**, avec des financements de l'Agence de l'eau, l'Etat et le Département de l'Isère. Le démarrage du chantier a commencé en décembre 2016.

3.5.3 Appel à projet GEMAPI "renaturer les rivières et lutter contre les inondations"

Dans le cadre de l'appel à projets « conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI », l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a retenu le dossier porté par le SIAGA pour la restauration morphologique des milieux aquatiques et de prévention des inondations du Guiers aval sur les communes de St Genix -sur-Guiers, Aoste, Romagnieu et Belmont-Tramonet.

Ce projet s'inscrit dans un double objectif de prévention des inondations et de

restauration des dégradations morphologiques des milieux aquatiques notamment : freiner l'eau, laisser plus d'espace à la rivière et gérer l'eau à l'échelle du bassin versant.

Le montant estimé de l'opération est de 225 000 €TTC.

3.5.4 Divers

Observatoire de l'eau des bassins versants de Chartreuse : mise en ligne officielle de l'observatoire en décembre 2016. Cette application cartographique interactive est accessible soit à travers les sites internet du Parc ou du SIAGA ou via l'adresse http://geo.parc-chartreuse.net/observatoire_eau/

Pour rappel, cette action a été co-pilotée entre le PNR de Chartreuse et le SIAGA en partenariat avec le laboratoire EDYTEM (Université de Savoie) sur 3 ans (2013 à 2015). L'objectif était de développer un outil participatif pour une meilleure gestion de la ressource du territoire.

Compétence GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La loi du 27/01/14 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles a créé une compétence ciblée et obligatoire relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (=GEMAPI) et l'attribue au bloc communal. La loi NOTRe du 07/08/15 a instauré un transfert complet, immédiat et automatique aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (=EPCI-FP) au 01/01/18. Ces EPCI-FP peuvent transférer ou déléguer toute ou partie de cette compétence à un ou plusieurs syndicats mixtes.

L'article L.211-7 du Code de l'environnement définit le champ d'application de la compétence GEMAPI, composée obligatoirement, a minima des 4 items suivants :

1° : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
2° : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, ou à ce plan d'eau
5° : La défense contre les inondations et contre la mer
8° : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le SIAGA est un syndicat de communes dont la vocation statutaire est la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant du Guiers. De ce fait, il exerce déjà en grande partie la compétence GEMAPI et également des missions complémentaires indispensables pour la mise en œuvre de la compétence. Le bassin versant du Guiers est concerné par 5 EPCI-FP.

Des échanges avec les EPCI-FP dès 2015 ont conduit le syndicat à s'engager dans une démarche partenariale pour une évolution des statuts des différentes collectivités concernées. Une mission d'appui technique a été confiée à l'ASADAC en 2016. L'objectif est de valider conjointement les évolutions statutaires nécessaires à l'exercice complet de la compétence GEMAPI au 01/01/18 par le SIAGA afin de conserver la gestion sur la totalité du bassin versant.

Groupe de travail sur les travaux d'urgence

Le 29 juillet 2014 de fortes précipitations ont provoqué des dégâts importants sur différentes communes en bordure du Guiers et de ses affluents. Cette situation exceptionnelle a montré la nécessité d'établir au sein du syndicat une grille de travaux d'urgence permettant de répondre au mieux à un évènement de crue dans le périmètre d'action du syndicat et de ses ressources financières.

En 2016, le groupe de travail a remis son rapport sur les enjeux et besoins pour maitriser l'effet des crues dans la vallée du Guiers et ses Affluents.

SIAGA Rivière Guiers

09/03/2016

ETUDE DES ENJEUX ET DES BESOINS POUR MAITRISER L'EFFET DES CRUES DANS LA VALLEE DU GUIERS ET SES AFFLUENTS

Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents

Groupe de travail sur les Digues

Visite des digues du Guiers effectués le 26 avril 2016 en présence de la DREAL et des DDT 73 et 38

Visite le 2 août 2016 du système d'endiguement rive gauche du guiers de la confluence Rhône-Guiers jusqu'au Pont de l'A43 en présence de la DREAL.

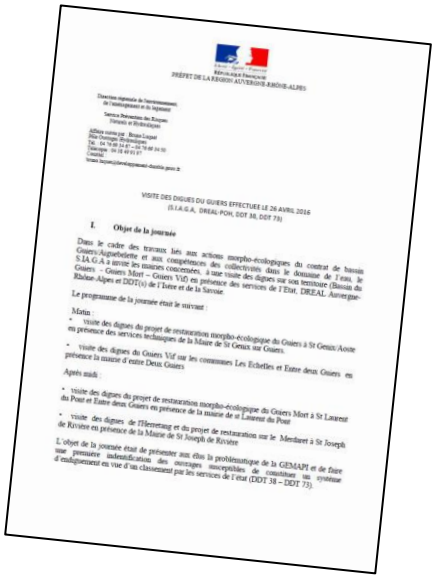
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VISITE DES DIGUES DU GUIERS EFFECTUEE LE 26 AVRIL 2016
(S.I.A.G.A, DREAL-POH, DDT 38, DDT 73)

I. Objet de la journée

Dans le cadre des travaux liés aux actions morpho-écologiques du contrat de bassin Guiers/Aiguebelette et aux compétences des collectivités dans le domaine de l'eau, le S.I.A.G.A a invité les maires concernés, à une visite des digues sur son territoire (Bassin du Guiers – Guiers Mort – Guiers Vif) en présence des services de l'Etat, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et DDT(s) de l'Isère et de la Savoie.

Le programme de la journée était le suivant :

Matin :

- visite des digues du projet de restauration morpho-écologique du Guiers à St Genix/Aoste en présence des services techniques de la Mairie de St Genix sur Guiers.
- visite des digues du Guiers Vif sur les communes Les Echelles et Entre deux Guiers en présence la mairie d'entre Deux Guiers

Après midi :

- visite des digues du projet de restauration morpho-écologique du Guiers Mort à St Laurent du Pont et Entre deux Guiers en présence de la mairie de st Laurent du Pont
- visite des digues de l'Ellemeriag et du projet de restauration sur le Merdaret à St Joseph de Rivière en présence de la Mairie de St Joseph de Rivière

L'objet de la journée était de présenter aux élus la problématique de la GEMAPI et de faire une première identification des ouvrages susceptibles de constituer un système d'endiguement en vue d'un classement par les services de l'état (DDT 38 – DDT 73).